

Ergothérapeute

Certifiante

Formation continue.

Réf. : 1603278F — Mise à jour : 26 mai 2025

Organisme responsable : IFPEK

Contenu

Objectifs

La formation conduisant au diplôme d'Etat d'ergothérapeute vise à l'acquisition de compétences pour répondre aux besoins de santé, d'autonomie et de qualité des personnes dans le cadre d'un travail en interprofessionnalité. Le référentiel de formation des ergothérapeutes a pour objet la professionnalisation du parcours de l'étudiant, lequel construit progressivement les éléments de ses compétences à travers l'acquisition de savoirs et savoir-faire, d'attitudes et de comportements en situation d'activité ergothérapique.

Programme

Le référentiel de formation du diplôme d'Etat d'ergothérapeute est constitué de six domaines de formation répartis dans 39 unités d'enseignement pour offrir une progression pédagogique cohérente dans l'objectif d'acquisition de dix compétences. Les six domaines sont :

1. Sciences humaines, sociales et droit
2. Sciences médicales
3. Fondements et processus de l'ergothérapie
4. Méthodes, techniques et outils d'intervention de l'ergothérapeute
5. Méthodes de travail
6. Intégration des savoirs et posture professionnelle de l'ergothérapeute

Programme détaillé par semestre et par unité d'enseignement : arrêté du 5/07/2010 relatif au diplôme d'Etat d'ergothérapeute téléchargeable sur notre site internet www.ifpek.org - Rubrique : Formations Post-bac - Ergothérapie - 3. Programme des études.

Certifications préparées et métiers visés

Niveau d'entrée

Niveau Bac général, pro ou techno, BP

Niveau de sortie

Niveau Licence, Licence pro, BUT - Bac +3 et +4

Liste des certifications

Diplôme d'État d'ergothérapeute

Code RNCP : 40047

Métiers associés

J1403 — Ergothérapie

Dates et lieux de formation

N° session	Modalité	Lieu	Du	Au
1491843	Présentiel	Rennes	29/08/2023	29/06/2026

N° session	Modalité	Lieu	Du	Au
1745020	Présentiel	Rennes	27/08/2024	29/06/2027
2005450	Présentiel	Rennes	26/08/2025	29/06/2028

Source : GREF Bretagne #1603278F